

AEROPORTS DU CAMEROUN SA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 28/10/2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

1. Objet

Le Directeur Général de la Société AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.,
Maître d'Ouvrage
lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de
rénovation du bâtiment contigu
au centre de formation pour le magasin de stockage des
consommables de l'Aéroport
International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :
L'installation de chantier, le repli et la remise en état des
lieux après les travaux ;
La démolition, le décapage et la dépose des matériels et
matériaux divers (maçonneries, faux-plafonds, luminaires,
portes, fenêtres etc') ;

La fourniture et pose des maçonneries d'épaisseur 15 cm pour la construction des murs y compris toutes sujétions ;

La fourniture et mise en 'uvre du béton armé dosé à 350 Kg/m³ pour poutres, chaînage, linteaux, poteaux de construction y compris toutes sujétions ;

La fourniture et pose des revêtements des sols et murs y compris toutes sujétions ;

La fourniture et pose du faux-plafond y compris toutes sujétions ;

La révision du circuit électrique existant, la réalisation des câblages électriques, la fourniture et installation des équipements électriques y compris toutes sujétions ;

La fourniture et pose des équipements de plomberie y compris toutes sujétions ;

La réalisation des travaux d'assainissement et de VRD.

Les détails desdits travaux sont explicités dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'étude est de Quarante (40) millions de Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en (01) un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun, et spécialisées dans les travaux de construction et/ou de réhabilitation des bâtiments.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A.,

exercice 2020, ligne 23450002.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, porte 0104.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, (Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, porte 0104) dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA dans le Compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le 27/11/2020 à 13 heures précises et devra porter la mention :

***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/ADC/CIPM/2020 DU
28/10/2020***

***POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT CONTIGU AU CENTRE
DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.***

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par l'Autorité en charge des finances, d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA et valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux prescriptions du présent Dossier sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par l'Autorité des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 27/11/2020 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (porte 1103).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif incomplet ou au moins une des pièces administratives non conformes ;
- Dossier financier incomplet ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Refus de la prise en compte des corrections des erreurs arithmétiques.

Critères essentiels

- Références en travaux de bâtiments : oui/Non
- Moyens matériels et logistiques : oui/Non
- Personnel technique d'encadrement : oui/Non
- Note méthodologique : oui/Non
- Capacité financière : oui/Non
- Preuve d'acceptation des conditions du marché : oui/Non
- Attestation de visite de site : oui/Non
- Présentation de l'offre : oui/Non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

VISITE DE SITE

Pour une meilleure appréciation des travaux à effectuer, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires et la date est fixée au 20/11/2020 à partir de 11heures. Lieu de

rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports du Cameroun, sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 384/531, portes 2121 et 2101.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25/699 37 07 48
- CONAC : 222 20 37 32 /658 26 26 82

YAOUNDE le 27 Octobre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
OWONA ASSOUMOU Thomas